

AR Prefecture

063-216303537-20230505-2023_05_23-DE
Reçu le 10/05/2023

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 5 Mai à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	08	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 28 avril 2023 Date d'affichage : 28 avril 2023

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 23 – 2023

Objet : modification cotisation ADIT

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à l'aide du Département pour la constitution du dossier « Etude De Faisabilité d'assainissement Chemin Des Granges, Plateau Sportif et Do1 Aval » ainsi que l'analyse des offres des bureaux d'étude reçues, il convient de modifier l'offre et le montant de la cotisation annuelle. Elle rappelle que la commune a adhéré au 1^{er} janvier 2018 à l'ADIT pour l'offre de service « forfait illimité solidaire SATESE » à 1 €/hbt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le versement de la cotisation annuelle, basée sur la population DGF, correspondant à l'offre de service choisie, à savoir ;

Forfaits illimités « solidaires » 5 €/hbt tous domaines

- d'autoriser Mme le maire à solliciter l'agence pour toute commande correspondant soit à l'offre de services de base souscrite, soit en tant que de besoin à des prestations liées à l'offre de services complémentaire, cette dernière offre donnant lieu à une facturation spécifique supplémentaire par l'agence, et à signer les actes et décisions afférents, si l'offre souscrite le permet.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 Mai 2023
et publication ou notification du 10 Mai 2023

